

Pleins feux sur le racisme

À peine viennent-ils de lancer le livre *Ce qui a changé* depuis le 11 septembre 2001. Les relations ethniques en question, *que les chercheurs du CEETUM reprennent le collier avec l'organisation d'un colloque portant sur le racisme et la discrimination.*

Le Colloque CEETUM 2003, qui se tiendra les 27 et 28 février prochain, donnera l'occasion à ses chercheurs de faire le point et d'entamer des discussions sur la problématique du racisme, considérée tant à l'échelle du quartier qu'à un niveau plus global.

La question du racisme a de tout temps été au cœur des préoccupations des chercheurs s'intéressant aux relations ethniques. Depuis quelques années, cet intérêt s'est graduellement transformé en inquiétude. D'une part, malgré les nombreux efforts qui ont été faits en vue d'enrayer les discours racistes et les discriminations fondées sur l'origine ethnique ou nationale ou sur la religion, plusieurs indicateurs pointent vers une recrudescence des actes discriminatoires, voire haineux. D'autre part, la nature même de ces actes semble s'être transformée, en même temps que se sont transformés la société et les contextes sociopolitiques nationaux et internationaux. Si la question de la sécurité nationale constitue depuis le 11 septembre 2001 une menace réelle pour les progrès réalisés en matière de lutte contre la discrimination, il n'en reste pas moins que des politiques discriminant explicitement des personnes partageant une certaine origine nationale côtoient de nouveaux modes d'expression des préjugés dans plusieurs secteurs de la société québécoise et canadienne. Que ce soit à l'école ou dans les nouveaux arrondissements municipaux, dans le monde du travail ou dans l'accès au logement, les discriminations sur les bases de l'origine ethnique ou de la religion touchent quotidiennement une partie de la population. Le racisme, en

tant qu'idéologie, a largement été discrédité au cours des dernières décennies. La persistance des actes et discours à caractère raciste et discriminatoire démontre-t-elle un retour en force de cette idéologie, ou bien ces actes et discours ne sont-ils que des crises provoquées par des modes d'ajustement et d'accommodement au sein d'une société, elle-même de plus en plus hétérogène et diversifiée? Les chercheurs du CEETUM, accompagnés de leurs étudiants, de chercheurs d'Immigration et métropoles et de spécialistes internationaux, tenteront d'approfondir la question en faisant appel à leur expertise respective dans les divers champs où le racisme semble refaire surface. La publication des actes du Colloque CEETUM 2003 permettra au grand public de constater l'état de la situation dans ces différents secteurs et de mesurer la complexité du phénomène.

PROJET DE RECHERCHE SUR LE RACISME

Une nouvelle équipe de recherche, formée d'Annick Germain, Fasal Kanouté, Christopher McAll et Maryse Potvin, a été formée dans le but d'étudier le racisme à partir de la perspective des jeunes des minorités visibles. Ces chercheurs cibleront plus précisément les discours de certains intervenants quant à leurs pratiques avec des jeunes dans un contexte pluriethnique. L'objectif est de déceler l'existence (ou l'absence) de préjugés sociaux ayant affecté le contact des intervenants avec des jeunes des minorités ethniques, et l'existence (ou

(suite page 3)

Rendez-vous au 5^e Colloque étudiant

Étudiants et jeunes chercheurs, à vos claviers ! Le CEETUM vous invite à participer à la cinquième édition de son Colloque pour étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s, qui se tiendra le jeudi 27 février 2003, dans les locaux situés au 3744, rue Jean-Brillant, bureau 550 (métro Côte-des-Neiges, ligne bleue).

Nous invitons de plus toute personne, tant du milieu universitaire que du milieu communautaire, à venir assister aux communications des étudiants qui viendront y présenter leurs recherches. Les colloques étudiants du CEETUM sont l'occasion idéale pour faire le point sur ses recherches, pour créer des liens avec d'autres jeunes chercheurs et professeurs et pour avoir des échanges constructifs avec ses pairs. Comme à chaque édition, des étudiants de plusieurs universités québécoises et de l'extérieur du Québec sont attendus pour cet événement, où toutes les disciplines des sciences sociales et de l'éducation sont représentées. Les présidents d'ateliers, choisis pour leur expérience et leur expertise, encadreront les séances et les discussions qui suivront et qui attirent chaque année de plus en plus de visiteurs, fussent-ils du monde universitaire ou de l'extérieur.

(suite page 3)

Dans ce numéro:

- Éducation et rapports ethniques en Irlande du Nord, p. 2
- Les conférences du CEETUM, p. 4
- Publications par nos membres p. 8

Éducation et rapports ethniques en Irlande du Nord

Les 22 et 23 août dernier, le GREAPE a organisé deux jours de séminaire avec des chercheurs invités de l'Irlande du Nord. Voici un compte-rendu des thèmes qui y ont été abordés.

Le Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE) réalise des études comparatives sur la construction des rapports ethniques et l'éducation dans les sociétés divisées. C'est dans le cadre de ces activités que trois chercheurs nord-irlandais ont été invités à Montréal, au mois d'août dernier, pour un séminaire de deux jours. Alan Smith, Valery Morgan et Maurice Stringer sont tous professeurs à l'Université d'Ulster à Coleraine, en Irlande du Nord. Alan Smith dirige la Chaire de l'UNESCO sur le pluralisme en éducation, les droits de l'Homme et la démocratie. Valery Morgan est rattachée au Département des affaires internationales et d'histoire, et les questions relatives à l'éducation sont au centre de ses intérêts de recherche. Maurice Stringer étudie, en adoptant une perspective inspirée de la psychologie sociale, les relations intergroupes dans les écoles intégrées d'Irlande du Nord. Ils sont tous trois membres du Réseau sur l'éducation dans les sociétés divisées, qui rassemble également des chercheurs et décideurs de Belgique, de la Catalogne et du Québec.

Lors du séminaire, les présentations et les discussions ont porté sur les liens entre les structures, programmes et interventions en éducation et la dynamique de maintien ou de transformation des rapports ethniques en Irlande du Nord et au Québec. Ces deux sociétés, où deux groupes sont en compétition pour l'obtention d'un statut de groupe majoritaire et où les institutions scolaires sont traditionnellement séparées selon l'appartenance à un groupe religieux ou linguistique, offrent des perspectives comparatives intéressantes. Suite aux conflits importants en Irlande du Nord, des rapprochements et des contacts entre les communautés catholique et protestante ont été tentés au sein du

système scolaire. L'étude de ces tentatives, qui contrastent avec l'expérience québécoise de contact limité entre les communautés francophone et anglophone au plan scolaire, fournit un angle comparatif particulièrement riche. À l'inverse, la problématique et les recherches relatives à l'intégration scolaire des immigrants et à l'éducation

interculturelle sont davantage développées au Québec, ce qui intéresse fortement les chercheurs d'Irlande du Nord, où la présence

immigrante est en croissance. Les aspects précis abordés pendant le séminaire furent la conception de la citoyenneté chez les jeunes et l'éducation à la citoyenneté dans les sociétés divisées, l'intégration des immigrants dans les sociétés divisées et les relations entre anglophones et francophones et l'éducation au Québec.

Les deux jours de séminaire se sont terminés par un panel public où les trois chercheurs irlandais ont présenté devant public un résumé de l'état actuel des rapports ethniques dans leur pays et des moyens entrepris pour réduire les tensions. En premier lieu, la présentation d'un bref contexte historique a rappelé l'origine, les causes et l'évolution du conflit en Irlande du Nord, à partir de l'implication au XIII^e siècle du roi anglais Henry II, jusqu'à la signature de l'Accord de Belfast de 1998, en passant par la partition de l'île en 1921 et l'imposition du gouvernement direct (*Direct rule*) du Parlement britannique en 1972 à la suite de l'escalade de la violence. La période s'étendant de 1969 à 1995 fut marquée par des affrontements violents, et après ces 25 années de conflit ouvert, il devenait de plus en plus clair

que la solution militaire n'en était pas une : il fallait envisager autre chose si l'objectif était un changement de climat pour le futur. Un arrangement viable supposait, en plus de changements politiques et institutionnels, des modifications au niveau des communautés.

En deuxième lieu, les actions entreprises pour un règlement du conflit ont été présentées. Au niveau politique, l'Accord de Belfast de 1998 prévoit la restauration de la responsabilité politique de l'Irlande du Nord et le retrait graduel du gouvernement direct britannique. Cet accord prévoyait la création d'une nouvelle Assemblée dans laquelle protestants et catholiques se partagent le pouvoir. Les différents ministères devaient aussi être répartis selon la représentation de chaque parti à l'Assemblée. La mise en place de ces nouvelles dispositions politiques ne se fait pas sans heurts et les relations entre les partis à l'Assemblée demeurent à ce jour tendues. Sur le terrain, on a tenté de favoriser davantage d'égalité entre les deux communautés. En ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, on doit noter l'adoption de législations et d'actions diverses visant à aplanir les inégalités révélées par la disparité du taux de chômage dans les deux communautés.

À cet égard, la situation s'est légèrement améliorée même si ce dernier demeure toujours de deux à trois fois plus élevé chez les catholiques. Des mesures particulières ont également été prises

pour que le recrutement des effectifs policiers soit équitable et davantage représentatif : traditionnellement, en effet, celui-ci représentait un fief des protestants et était mal considéré par les catholiques.

Des changements ont aussi été entrepris au sein du système d'éducation pour accroître l'établissement d'écoles intégrées où les jeunes provenant des deux communautés sont éduqués ensemble. L'école, lieu de transmission de la culture, de la religion et des valeurs peut contribuer à la formation d'attitu-

En Irlande du Nord, l'éducation à la citoyenneté pourrait constituer un moyen de promouvoir une identité commune au-delà des identités distinctes

Il sera intéressant d'observer, d'un oeil québécois, l'évolution sociale, politique et démographique de cette société divisée partageant des caractéristiques avec la nôtre

des plus positives pour l'avenir. Les premières écoles intégrées ont été fondées par des parents de la base au début des années 80, mais dès la fin de la décennie, celles-ci pouvaient recevoir du financement et ce modèle était désormais officiellement appuyé par le gouvernement britannique. On assiste actuellement à un mouvement en faveur de la modification des écoles déjà existantes en Irlande du Nord, le coût d'ouverture de nouvelles écoles intégrées étant lourd à supporter par un bassin de population d'à peine 1.5 million de personnes. Il s'agit là d'une possibilité pour l'éducation intégrée de toucher un plus grand nombre de jeunes que l'actuel 5% à 10% de la population scolaire. À l'école, l'éducation à la citoyenneté pourrait constituer un moyen de promouvoir une identité commune au-delà des identités distinctes des deux groupes mais, on s'en doutera, la définition même de cette identité commune fait encore l'objet de nombreux débats.

La situation conflictuelle en Irlande du Nord s'alimente à des racines historiques complexes et profondes qui rendent les changements difficiles. Toutefois, la résistance au changement est ébranlée par l'infiltration à plusieurs niveaux de moyens visant la cohabitation pacifique. Il sera intéressant d'observer, d'un œil québécois, l'évolution sociale, politique et démographique de cette société divisée partageant des caractéristiques avec la nôtre. Dans cette optique, le Réseau sur l'éducation dans les sociétés divisées prévoit des collaborations et prépare d'autres événements de mise en commun d'expériences et de résultats de recherches et ce, avec les membres des quatre sociétés concernées, soit l'Irlande du Nord, la Catalogne, la Belgique et le Québec.

Véronique Dupéré
Assistante de recherche
GREAPE

Pleins feux sur le racisme (suite de la page 1)

l'absence d'un traitement différentiel voire discriminatoire, de ces jeunes. Le terme « intervenant » renvoie à toute personne en position d'autorité ou offrant des services qui, dans le cadre de ses fonctions, est susceptible d'entrer en contact avec des jeunes de toutes origines. Les chercheurs s'intéresseront aux intervenants qui travaillent dans quatre lieux publics fréquentés par les jeunes : loisir, emploi, police (sécurité publique) et école. Cette équipe de recherche a choisi de se pencher sur le rapport des intervenants avec les jeunes puisque selon les travaux existant au Québec, les jeunes de certaines minorités ethniques sont particulièrement affectés par le racisme dans les lieux publics. La recherche déborde donc le rapport élèves-milieu scolaire (le groupe des « élèves » du primaire et du secondaire) pour s'intéresser au couple jeunes/lieux publics.

Le racisme est donc plus que jamais sous la loupe des chercheurs du Centre d'études ethniques. Au Colloque CEETUM 2003 et à la recherche menée par cette équipe s'ajoute la série de colloques et de séminaires organisés par le Programme de recherche sur le racisme et la discrimination dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, qui aura lieu au mois de mars 2003 (voir p. 7). Pour plus d'informations au sujet des événements organisés par le Centre, nous vous invitons à consulter le site du CEETUM à l'adresse www.ceetum.umontreal.ca.

Rendez-vous au 5e Colloque étudiant (suite de la page 1)

La date limite de réception des propositions de communication est le **10 janvier 2003**. Les propositions devront être envoyées à l'adresse électronique du CEETUM, (ceetum@umontreal.ca) et seront examinées par un comité composé de représentants des différentes équipes de recherche. Cette année, l'organisation du Colloque étudiant a été confiée à Mme Alkistis Fleischer, stagiaire doctorale invitée par le Groupe de recherche ethnicité et société (GRES) et étudiante en sociolinguistique au département de linguistique de l'Université Georgetown, Washington. Mme Fleischer affirme vouloir poursuivre l'élargissement du bassin de recrutement des étudiants qui feront une communication à ce colloque, ce qui donnera l'occasion d'examiner les études réalisées à l'extérieur des universités montréalaises sur la question de l'ethnicité.

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter Mme Fleischer à l'adresse électronique mentionnée plus haut ou rejoindre M. Philippe Allard, agent de recherche au CEETUM, au 343-6111, poste 5374.

Les communications se dérouleront en français ou en anglais et devront porter sur un thème relié aux relations ethniques. Elles ne devront pas excéder 20 minutes et seront suivies d'une période de discussions de 10 minutes. Toutes les propositions de communication devront contenir les éléments suivants :

- Le titre de la communication;
- Un résumé d'environ 150 mots;
- Une brève notice autobiographique centrée sur ses propres recherches.

Le programme du Colloque sera disponible sur le site web du CEETUM quelques semaines avant l'événement (www.ceetum.umontreal.ca).

Au plaisir de vous voir le 27 février 2003 !

LES CONFÉRENCES DU CEETUM

Le CEETUM organise régulièrement, en collaboration avec ses équipes de recherche, des conférences portant sur diverses facettes des relations ethniques. Ce numéro de *Convergences* donne un aperçu des thèmes ayant été abordés par nos conférenciers invités, grâce à une description critique faite par des étudiants et jeunes chercheurs du CEETUM. Pour être informé de nos prochaines activités, vous pouvez nous rejoindre à l'adresse ceetum@umontreal.ca.

Immigrants sénégalais et marché du travail à Montréal

Henri Wabgou, stagiaire postdoctoral du CEETUM
3 octobre 2002

Quels sont les modes d'insertion sociale et économique des immigrants sénégalais à Montréal? Quels types de relations sociales les immigrants sénégalais établissent-ils avec la société hôte, avec d'autres immigrants et notamment d'autres Sénégalais arrivés depuis plus longtemps, sachant également les divisions ethniques existantes parmi les ressortissants du Sénégal? Dans quelle mesure ces immigrants mobilisent-ils leurs relations sociales en vue de trouver un emploi? Où travaillent-ils le cas échéant et quels types d'emploi occupent-ils? Sont-ils salariés ou travailleurs autonomes? Quel lien peut-on établir entre relations sociales et emplois occupés?

Ce sont là quelques-unes des questions de recherche auxquelles Henri Wabgou se propose de répondre dans le cadre du projet postdoctoral qu'il mène actuellement au Centre d'études ethniques des universités montréalaises. Ce projet s'appuie sur deux grands axes théoriques, soit, d'une part, la théorie des réseaux sociaux et, d'autre part, celle de la segmentation du marché du travail. À cet égard, nous pouvons rappeler brièvement que la théorie des réseaux considère les individus comme étant connectés à un ensemble de relations sociales avec lesquelles ils entretiennent des liens plus ou moins forts. Ce sont ces relations – parenté, amis ou simples connaissances – qui contribuent à faire circuler auprès de tous, l'information concernant les emplois disponibles et le fonctionnement du marché du travail et qui, à court terme, permettent aux individus d'accéder au marché. La seconde théorie, celle de la segmentation du marché du travail, – développée dans les années 1970

et remise au goût du jour après avoir été quelque peu délaissée dans les années 1980 au profit d'une théorie de

l'exclusion et de la marginalisation – considère d'emblée que le marché est subdivisé en segments – essentiellement primaire et secondaire – selon les caractéristiques des emplois qui les composent. De façon schématique, la segmentation équivaldrait à une subdivision du marché du travail entre les « bons » et les « mauvais » emplois, les immigrants et les minoritaires se retrouvant plus souvent qu'autrement sur un marché secondaire. Dans le cadre de l'étude présente, on postule donc que les immigrants sénégalais à Montréal seraient impliqués dans des réseaux sociaux tissés sur des liens d'amitié ou de solidarité, et que ces réseaux contribueraient à les orienter vers des emplois du marché secondaire.

*La communauté sénégalaise de
Montréal oscillerait entre
575 et 1 000 personnes*

Henri Wabgou connaît bien l'immigration sénégalaise, dans ses trajectoires migratoires mais aussi dans ses modes d'insertion sociale et professionnelle puisqu'il en a étudié ses divers aspects au sein du contexte madrilène, dans le cadre de sa recherche doctorale réalisée à l'Université Complutense de Madrid. C'est donc dans la continuité de cette étude qu'il a placé son projet postdoctoral et qu'il se consacre à l'étude de l'immigration sénégalaise à Montréal, phénomène encore méconnu et qui présente l'intérêt, à plus long terme, de pouvoir établir une comparaison des processus d'insertion des membres de ce groupe à la lumière des deux contextes sociaux. Toutefois, dans l'immédiat, il apparaît que la réalité du terrain a quelque peu rattrapé le projet tel qu'il fut envisagé, comme cela arrive parfois, la collecte des données de l'analyse s'avérant plus complexe que prévue.

En effet, Henri Wabgou est confronté à plusieurs difficultés. La première est d'accéder à des données statistiques afin de dresser un profil sociodémographique de la population sénégalaise résidant à Montréal en termes de genre, d'âge, de scolarité, etc. Or, à partir des quelques sources qu'il a pu consulter, il s'avère que les Sénégalais seraient très peu nombreux mais les données sur ce point ne concordent pas et la communauté oscillerait entre 575 personnes selon le Recensement de 1996 et un peu plus de 1000 personnes selon un participant à la conférence. La seconde difficulté est, conséquemment, de pouvoir établir le contact avec plusieurs immigrants sénégalais adultes. Les diverses stratégies mises en place par le chercheur pour rencontrer des répondants n'ont atteint les résultats escomptés et en particulier, les commerces ou le milieu associatif et communautaire qui sont souvent un relais important à ce genre de terrain, sont quasiment inexistantes. Enfin, la troisième difficulté demeure de convaincre les personnes rencontrées de participer à l'étude en se soumettant à une entrevue et même la méthode dite « boule de neige » n'a pas contribué à accroître de façon plus significative l'échantillon actuel. Au moment de la conférence, Henri Wabgou avait réalisé sept entrevues auprès de cinq hommes et deux femmes, chaque entrevue portant sur trois thèmes principaux, à savoir les expériences de travail vécues à Montréal, les conditions de travail telles qu'évaluées par le répondant lui-même et enfin, les aspirations du répondant en termes professionnels.

Il va de soi que, dans un tel contexte, ces difficultés d'enquête amènent actuellement le chercheur à se questionner. Non pas que le thème de la recherche en général, ou que le projet en particulier, ne soient plus pertinents et qu'il faille les mettre de côté, mais ils nécessitent vraisemblablement un réajustement de l'approche théorique et de la démarche méthodologique.

*Si les immigrants sénégalais à
Montréal sont organisés en
réseaux, comment se fait-il
qu'il soit si difficile d'établir le
contact avec des répondants
potentiels ?*

LES CONFÉRENCES DU CEETUM

À cet égard, ne faudrait-il pas envisager de repenser le cadre théorique et notamment la dimension des réseaux sociaux car, en effet, si le postulat à l'effet que les immigrants sénégalais à Montréal sont organisés en réseaux s'avérait confirmé, comment se fait-il qu'il soit si difficile d'établir le contact avec des répondants potentiels et que la méthode dite « boule de neige » n'aie pas permis d'élargir l'échantillon ? À cet effet, peut-être serait-il plus approprié au point de vue méthodologique, de limiter l'échantillonnage aux sept entrevues déjà réalisées, mais en adoptant une approche de type étude de cas qui consiste à disséquer chaque expérience pour en souligner le moindre détail ? Il ne s'agirait donc plus de chercher à élargir l'échantillon, mais bien d'explorer davantage les entrevues déjà réalisées en rencontrant au besoin plusieurs fois les répondants déjà identifiés. Enfin, puisque l'immigration sénégalaise à Montréal semble être si infime, ne pourrait-on pas songer à étendre la problématique à l'ensemble des immigrants d'origine sub-saharienne ? Ce sont autant de suggestions qui furent proposées par les participants à la conférence et qui sont des pistes dont il revient toutefois au chercheur d'évaluer la pertinence et l'applicabilité. Nous attendons avec impatience de pouvoir en connaître les conclusions.

Coryse Ciceri

*Candidate au doctorat en Sciences humaines appliquées,
Université de Montréal*

Do provinces keep what they get? Admission status and the internal migration of recent immigrants

Monica Boyd, professeure au département de sociologie de
l'Université de Toronto

10 octobre 2002

Le jeudi 10 octobre 2002 avait lieu à l'Université de Montréal une conférence de la professeure Monica Boyd, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sociologie de l'Université de Toronto. Organisée dans le cadre des séminaires du Centre interuniversitaire d'études démographiques et avec la collaboration

***L'objectif de la recherche
était d'étudier les
migrations internes des
nouveaux détenteurs du
statut de résidence
permanente au Canada***

du Centre d'études ethniques des universités montréalaises, cette conférence avait pour titre « Do provinces keep what they get? Admission status and the internal migration

of recent immigrants ». Démographe et sociologue de formation, Mme Boyd jouit d'une grande réputation au Canada et ailleurs dans le monde. Ses travaux sur les transformations au sein de la famille, sur l'inégalité entre les genres, sur les migrations internationales ainsi que sur la stratification ethnique font office d'autorité dans plusieurs milieux. Donnée devant un auditoire attentif et connaisseur, cette conférence portait sur les résultats d'une recherche menée récemment par Mme Boyd et

son équipe. L'objectif de la recherche était d'étudier les migrations internes des nouveaux détenteurs du statut de résidence permanente au Canada en établissant les raisons qui poussent ces individus à migrer ou à demeurer dans une province plutôt que dans une autre. Utilisant la banque de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) qui lie sur une base annuelle l'immigration et les déclarations d'impôt, la recherche de Mme Boyd consiste à établir les trajectoires migratoires internes d'hommes âgés entre vingt-cinq et cinquante-quatre ans qui ont obtenu leur résidence permanente entre 1983 et 1994. La chercheuse a ainsi pu suivre trois cent vingt-huit mille individus à partir de leur province d'entrée et identifier leurs déplacements

inter-provinciaux ainsi que les provinces qui réussissent le mieux à retenir leurs nouveaux arrivants et celles qui en attirent le plus. Entre autres résultats, on constate

***On constate qu'environ les
deux tiers des nouveaux
arrivants changent de
province***

qu'environ les deux tiers des nouveaux arrivants changent de province. L'Ontario et la Colombie-Britannique sont les deux provinces qui jouissent du niveau de rétention le plus élevé, donc celles où les individus ont le plus tendance à demeurer après l'obtention du statut de résident permanent. Ces deux provinces sont également celles qui attirent le plus les résidents permanents des autres provinces. Des facteurs économiques et climatiques expliqueraient, selon Mme Boyd, ce phénomène. Les provinces des prairies (Manitoba, Saskatchewan) sont celles que les résidents permanents ont le plus tendance à quitter, suivies dans l'ordre par les provinces de l'Atlantique et du Québec.

Certaines autres variables ont été ajoutées à la recherche dans le but d'obtenir davantage de résultats. Par exemple, la recherche établit que la connaissance d'une ou encore des deux langues officielles a une influence sur la trajectoire migratoire interne. À ce titre, les résidents permanents possédant la maîtrise du français ont tendance à venir s'installer au Québec ou encore en Ontario alors que cette dernière accueille majoritairement les individus ne maîtrisant ni l'une ni l'autre des deux langues officielles. Quant à ceux qui maîtrisent uniquement l'anglais, la tendance demeure la même et c'est l'Ontario et la Colombie-Britannique qui attirent le plus les résidents permanents. Instructive sur plusieurs points et ce, malgré les lacunes énoncées par Mme Boyd elle-même, cette conférence aura certes contribué à faire connaître des aspects de l'immigration et des méthodes d'analyse quantitative peu connus ou encore négligés par la communauté scientifique.

Sébastien Arcand

*Candidat au doctorat au département de sociologie,
Université de Montréal*

LES CONFÉRENCES DU CEETUM

Langue et éducation en Catalogne et au Pays basque

Angel Huguet Canalis, Université de Lleida
Jose Maria Madariaga Orbea,
Université du Pays Basque
7 novembre 2002

Dans le cadre de la série de conférences « Les Midis du GREAPE » organisées par le Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation, le CEETUM a accueilli le jeudi 7 novembre 2002 deux conférenciers, les professeurs Angel Huguet Canalis et Jose Maria Madariaga Orbea, respectivement de l'Université de Lleida en Catalogne et de l'Université du Pays Basque. Les conférenciers ont dressé un portrait de la situation linguistique en Catalogne et au Pays Basque en exposant les diverses étapes des politiques régionales d'éducation et ont souligné les enjeux majeurs de l'enseignement des langues à l'école catalane et à l'école basque qui ne suit pas les mêmes modalités. Au terme des présentations, riches en contenu descriptif, les conférenciers ont pu échanger avec collègues et étudiants qui ont manifesté un vif intérêt à la situation linguistique complexe et peu connue de l'Espagne.

La perspective privilégiée dans ces activités scientifiques traduit une orientation chère au GREAPE visant à compléter les comparaisons classiques par d'autres connaissances portant sur les sociétés « à ambiguïté de dominance ethnique/linguistique » comme le Québec, l'Irlande du Nord, la Belgique et l'Espagne.

La conférence a débuté par une présentation générale de la situation linguistique en Espagne et des cadres législatifs qui la sous-tend. D'emblée, l'auditoire a été informée d'une situation quelque peu paradoxale : la Constitution espagnole de 1978 reconnaît le caractère plurilingue et pluriculturel de l'État espagnol, mais dans la même foulée l'État octroie à certaines régions un statut d'autonomie leur permettant d'établir d'autres langues officielles à l'intérieur de leurs territoires et de mettre sur pied des systèmes scolaires unilingues où la langue officielle de l'État espagnol n'est enseignée que de façon minimale. C'est la situation notamment à l'école catalane. Étant donné l'importance économique de cette région et l'attrait qu'elle exerce auprès des migrants des régions moins développées qui sont essentiellement hispanophones, mais aussi auprès des immigrants non nationaux du Maroc et de l'Afrique subsaharienne, l'école catalane fait face à une diversité culturelle croissante. Or, la population hispanophone de Catalogne, dont la langue représente pourtant la langue officielle de l'État espagnol, ne peut avoir accès à l'enseignement dans sa langue maternelle. À la différence de ce qui est observé au Québec et au Canada où les anglophones au Québec et les francophones hors Québec qui bénéficient du statut de « minorités

de langues officielles » leur accordant les droits et les institutions spécifiques, la situation des hispanophones en Catalogne ne semble pas donner lieu à des mouvements de revendication collective, ni à des interventions de la part de l'État espagnol en vue de protéger les droits linguistiques des hispanophones (« castillanophones »).

Le portrait statistique et historique dressé par les conférenciers démontre que 40% de la population espagnole habite dans une région autonome ayant une langue officielle autre que la langue de l'État, soit l'espagnol (le castillan). On note que six territoires espagnols ont promulgué des lois linguistiques spé-

cifiques poursuivant essentiellement deux objectifs : l'uniformisation de la langue régionale et sa valorisation. Ces régions autonomes sont par ordre d'importance démographique la Catalogne, la Valence, la Galicie, le Pays Basque, les îles Baléares et la Navarre. Il est à noter

La Constitution espagnole de 1978 reconnaît le caractère plurilingue et pluriculturel de l'État espagnol

que sur le plan linguistique, la langue officielle de la Valence -le *valenciano*- est identique au catalan, de même que celle de la Navarre -le *vascuence*- est la même langue que l'*euskera* (la langue basque). La question de la différenciation est donc davantage d'ordre politique que linguistique. Les législations linguistiques de ces régions autonomes font de la langue régionale la langue officielle de l'administration publique, la langue de la publication culturelle et des médias ainsi que la langue d'éducation. Or, le degré d'exclusivité de cette langue varie en

fonction des régions. Par exemple, alors que l'école catalane, on l'a vu, pratique le monolingue, en Occitanie -enclave frontalière entre la France et la Catalogne ayant une population de six mille habitants- les écoles enseignent trois langues officielles, à sa-

En Occitanie, enclave frontalière entre la France et la Catalogne, les écoles enseignent trois langues officielles

voir l'occitan qui est la langue officielle de la localité, le catalan, qui est la langue officielle de la région et enfin le castillan qui est la langue de l'État espagnol. Quant à l'école basque, la situation y est moins contraignante pour la population ne parlant pas cette langue dans la mesure où le système scolaire régional offre trois modèles d'enseignement : majoritairement en basque, majoritairement en espagnol, ou encore le modèle bilingue selon les matières. Ce dernier constitue aujourd'hui le modèle le plus fréquent et conduit à l'accroissement graduel de la population parlant l'*euskera*. Il convient de noter que la population ne connaissant pas l'*euskera* représente plus de la moitié des habitants du Pays Basque, alors qu'en Catalogne la population ne connaissant pas le catalan semble se situer en deçà de 6%. Nombre de facteurs expliqueraient ce faible taux de connaissance de l'*euskera* parmi la population, dont la répression politique pendant le Franquisme où cette langue était frappée d'interdit, les difficultés d'apprentissage dues, entre autres, à la multiplicité des dialectes et au fait que l'*euskera* n'appartient pas à la famille des langues indo-européennes au même titre que le catalan ou le castillan. Soulignons enfin que dans le but

Colloque international dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme 2003

La responsabilité des sciences dans la lutte contre le racisme : traverser les frontières disciplinaires, partager nos compétences et nos méthodes, développer nos stratégies.

Organisé par le Programme de recherche sur le racisme et la discrimination du CEETUM en collaboration avec Images interculturelles et Inforacisme.com.

Pour plus d'informations, écrivez au ceetum@umontreal.ca.
Date : 19-21 mars 2003

Cinémathèque québécoise
335, boul. De Maisonneuve Est
Montréal, Québec H2X 1K1

Conférences du CEETUM (suite de la page 6)

d'améliorer l'enseignement de la langue basque, l'Académie de la langue basque a uniformisé en 1983 les six dialectes constitutifs de cette langue.

Au terme des deux présentations riches en informations historiques et statistiques, les deux conférenciers ont souligné les deux enjeux principaux auxquels l'école régionale espagnole faisait face. Ceux-ci ont trait premièrement à la nécessité d'incorporer une langue étrangère -non nationale- dans les curriculums scolaires espagnols, et qui se fait sentir de plus belle dans un contexte de globalisation et dans l'Europe unifiée, et deuxièmement, à l'intégration des enfants d'immigrés et à la place qui sera octroyée à l'enseignement de leur langue maternelle à l'école espagnole -dans ses configurations régionales ou non.

Sirma Bilge, Ph.D.
Université de Paris III
Sorbonne Nouvelle

Les conférences du Centre de langues patrimoniales

Dans le cadre des célébrations du centenaire de l'établissement de la communauté polonaise au Québec, le Centre de langues patrimoniales, en collaboration avec le Congrès polonais, a présenté en novembre dernier, une série de deux conférences d'intérêt public, auxquelles assistaient des membres de la communauté polonaise ainsi que d'autres personnes intéressées par le sujet.

La première conférence prononcée par Jerzy A. Wojciechowski, professeur émérite de philosophie de l'Université d'Ottawa, portait sur *Le bilinguisme à l'heure de la mondialisation*. Sachant qu'à l'ère de la mondialisation, la connaissance des langues est une nécessité tant sur le plan de l'enrichissement personnel que sur celui de l'ouverture sur le monde et un atout dans toute carrière, le conférencier a, entre autres, abordé les effets du développement du savoir sur la mondialisation, notamment dans les domaines scientifiques.

Madame Maria Dudek, psychologue clinicienne, présentait la seconde conférence, qui portait sur *L'intégration des immigrants dans le contexte social d'interculturalisme*. Madame Dudek a essentiellement présenté le processus d'acculturation ainsi que les facteurs pouvant provoquer et faire varier le stress d'acculturation. Elle a, entre autres, fait remarquer que les études réalisées dans ce domaine révèlent que « le niveau d'instruction du migrant n'a pas nécessairement une incidence positive sur le processus d'adaptation ».

Khatoune Témisjian, Ph.D.
Coordonnatrice
Centre de langues patrimoniales

L'impact de la maîtrise de la langue d'origine sur le marché du travail

Le Centre de langues patrimoniales est à la recherche de sujets désirant collaborer à son projet sur l'impact de la maîtrise de la langue d'origine sur le marché du travail. L'objectif de cette étude est de décrire et d'analyser le rôle et les effets de la maîtrise de la langue d'origine dans le contexte de l'insertion au marché du travail. Plus précisément, il s'agit d'une part, de vérifier comment les jeunes perçoivent leur « employabilité » selon la connaissance de leur langue d'origine et, d'autre part, quelles sont les attitudes des employeurs vis-à-vis de l'embauche des jeunes possédant de telles connaissances. L'échantillon de cette étude est constitué de jeunes finissants de collèges et d'universités possédant les caractéristiques suivantes :

- ils sont à leur dernière année de collège ou d'université, et ont l'intention d'entrer sur le marché du travail à la fin de leurs études ;
- ils ont appris une des langues suivantes comme langue d'origine : l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien ou le portugais ;
- ils sont citoyens canadiens ou résidents permanents.

Si vous possédez ces caractéristiques ou si vous connaissez des personnes qui sont intéressées à participer à cette étude, n'hésitez pas à contacter Khatoune Témisjian au Centre de langues patrimoniales, au (514) 343-5695 ou par courriel à khatoune.temisjian@umontreal.ca

Nouvelle parution



Les Cahiers du GRES, vol. 3, no.1,
printemps 2002

Pour vous en procurer une copie:
gres@umontreal.ca



P. Bouchard

Richard Y. BOURHIS

« **Introduction : La charte de la langue française, Bilan, enjeux et perspectives.** », *Revue d'aménagement linguistique*, no.105-106, 2002, pp. 7-14.

Dans ce numéro, les auteurs ont cherché à déterminer les retombées possiblement attribuables à la charte de la langue française, non pas en refaisant le bilan du comité interministériel de 1995, mais en procédant à une méta-analyse de l'évolution de la situation linguistique québécoise pour pouvoir arriver à en préciser les enjeux actuels et futurs. Le rapport du Comité interministériel sur la situation de la langue française faisait état d'un « long chemin parcouru » ou « d'une nette progression vers la généralisation du français », mais aussi du « chemin à parcourir » (Comité interministériel..., 1996 : 219-220). Les auteurs pressentis, sans faire abstraction de cette évaluation générale et particulière, ont été invités, selon leur expertise, à réfléchir et à proposer, s'il en est, des pistes de réflexion sur les thématiques qui leur étaient soumises.

Richard Y. BOURHIS

R. Landry

« **La Loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec** », *Revue d'aménagement linguistique*, no. 105-106, 2002, pp. 107-132.

Le paysage linguistique d'un territoire donné renvoie à la visibilité et au caractère plus ou moins prédominant des différentes langues qui figurent sur les panneaux de signalisation des voies publiques, sur les panneaux indicateurs de noms de rues, dans les noms de lieux, l'affichage commercial, les panneaux publicitaires et les véhicules privés. Le paysage linguistique exerce d'importantes fonctions symboliques et informationnelles qui définissent les limites et les frontières territoriales des communautés linguistiques. Les auteurs passent en revue les lois linguistiques adoptées pour faire en sorte que le français soit nettement prédominant dans le paysage linguistique du Québec, reflétant ainsi le statut dominant de la majorité francophone au Québec. L'article souligne aussi de quelle manière la minorité anglophone a lutté pour maintenir sa présence dans le paysage linguistique québécois.

M. Personnaz

Richard Y. BOURHIS

G. Barrette

B. Personnaz

« **Étude sur les orientations d'acculturation de Maghrébins et de Français d'origine en région parisienne** », dans H. Mewska, F. Tanon et C. Sabatier (dir.), *Identités, acculturation, altérité*. Paris, L'Harmattan, 2002.

L'immigration implique des processus d'adaptation de la part du groupe immigré et de la part des membres de la société d'accueil. L'acculturation désigne le processus de changement bidirectionnel qui se produit lorsque deux groupes ethnoculturels se trouvent en contact soutenu l'un avec l'autre. Différents modèles ont été proposés pour rendre compte des orientations d'acculturation des immigrés. Cependant, la plupart des recherches menées dans ce domaine ont porté sur les orientations des immigrés et tenaient peu compte de celles des membres de la société d'accueil (Berry, 1997). Le modèle d'acculturation interactif (MAI) propose que les stratégies d'acculturation des immigrés sont aussi tributaires des orientations endossées par les membres de la majorité d'accueil (Bourhis, Moïse, Perreault et Senécal, 1997). Cette étude vise à cerner dans le contexte français actuel les orientations d'acculturation des membres à la fois de la communauté française d'origine et des membres de la communauté maghrébine résidant dans la région parisienne où les contacts interculturels sont plus soutenus qu'ailleurs en France (Tribalat, 1995).

Michèle Vatz-Laaroussi

Johanne CHARBONNEAU

« **L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes** », *RIAC*, no.46, *La responsabilité : au-delà des engagements et des obligations*, automne 2001, pp. 111-124.

Le concept de responsabilité renvoie à des modalités très diversifiées. Dans le cours de ses interactions avec les autres, chacun le réinterprète à sa façon. En ce qui concerne les immigrants, cela soulève en particulier la question de savoir qui sera tenu responsable de leur intégration. Est-ce que la société civile a elle-même un rôle particulier à jouer à cet égard? Afin de réfléchir sur cette idée

de la responsabilité comme composante du lien social et politique, nous illustrons notre propos par une recherche effectuée au Québec auprès de familles immigrantes et natives, jumelées à travers un programme d'accueil et d'adaptation subventionné par le gouvernement et mis en œuvre par des organismes communautaires.

Johanne CHARBONNEAU

Annick GERMAIN

« **Les banlieues de l'immigration** », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, no. 2, 2002, pp. 311-328.

La banlieue québécoise a connu d'importantes mutations au cours des dernières décennies. Plusieurs se demandent si on ne devrait pas cesser de nommer ainsi des territoires qui ressemblent de plus en plus aux quartiers des villes centres. L'hétérogénéité sociale progressive des banlieues de l'après-guerre, nourrie entre autres par l'arrivée des immigrants, est un des facteurs qui inspirent ces débats. À partir de recherches réalisées dans des quartiers de la banlieue montréalaise et de certaines données statistiques, nous verrons comment l'immigration internationale se répartit en banlieues et proposerons une typologie de ses modes d'établissement. Les auteures s'interrogent enfin sur la manière dont l'immigration interpelle le modèle de la banlieue, en faisant référence notamment aux philosophies des « municipalités » de banlieue en matière d'intégration.

Julie Elizabeth Gagnon

Annick GERMAIN

« **Espace urbain et religion : esquisse d'une géographie des lieux de culte minoritaires de la région de Montréal** », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46, no.128, septembre 2002, pp. 143-163.

Cet article esquisse une géographie des lieux de culte dits minoritaires (c'est-à-dire non catholiques romains ou protestants) de la région montréalaise et examine quelques éléments des stratégies spatiales déployées par différents groupes religieux dans la localisation de leurs lieux de culte. Dans un deuxième temps, les auteures s'intéressent au contexte réglementaire qui encadre l'aménagement des lieux de culte à l'échelle municipale. En s'inspirant de l'étude récente de quelques cas d'aménagement de lieux de culte au sein



des communautés juives hassidiques et musulmanes montréalaises, elles concluent en présentant les principaux enjeux – fiscaux, économiques, politiques et sociaux – de cohabitation qui sous-tendent les aménagements culturels dans l'espace urbain montréalais.

Jean-François Godin
Jean RENAUD

« **The Impact of Non-Governmental Organizations and Language Skills on the Employability of Refugee Claimants : Evidence from Québec** » *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXXIV, no.1, 2002, pp. 112-131.

Les revendicateurs du statut de réfugié sont placés dans une situation précaire dès leur arrivée au pays à cause de la période d'incertitude de leurs statuts non régularisés. Confrontés à la possibilité d'un renvoi, on comprendra les difficultés d'établissement encourues par ces individus. Nous savons, de plus, que l'établissement socio-économique ne dépend pas seulement de leurs caractéristiques personnelles mais aussi des réseaux qu'ils tissent avec les personnes et les organisations de la société d'accueil. Les organisations communautaires (ONG) à vocation d'aide font partie de ce vaste réseau pouvant prêter main-forte à ce groupe d'immigrants précarisés et marginalisés. La présente analyse examine les déterminants amenant les requérants du statut de réfugié à un premier contact avec ce type d'ONG et l'effet de ce contact sur la suite de l'insertion. Dans un second temps, elle regarde l'effet de la connaissance pré-migratoire et post-migratoire des langues d'usage du Québec sur l'accès à l'emploi. Elle nous permettra de faire ressortir les *mécanismes de francisation à l'œuvre*. Des analyses statistiques de type de régression et régression de survie sont réalisées sur une cohorte de revendicateurs du statut de réfugié arrivés en 1994 et régularisés avant mars 1997 que nous avons suivis depuis le dépôt de la demande du statut de réfugié (n=407).

Marie Mc ANDREW
« **Ethnic relations and education in divided societies: Belgium, Catalonia, Northern Ireland, Quebec** », *Kolor*

Journal on Moving Communities, no.1, 2002, pp. 5-19.

Cet article explore les liens entre la dynamique des relations ethniques et l'éducation dans quatre sociétés divisées par un conflit entre deux communautés qui sont en compétition de longue date pour obtenir le statut de majorité. Dans un premier temps, il effectue une analyse contrastée des convergences et des spécificités de chaque contexte au plan des rapports ethniques. Il propose ensuite une comparaison du rôle que jouent les structures, les programmes et les réformes scolaires dans le maintien ou la transformation des frontières intergroupes.

Victor PICHE
Jean RENAUD
Lucie Gingras

« **L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale. Economic Integration of New Immigrants in the Montreal Labor Market : A longitudinal approach.** », *Population-E*, vol. 57, no.1, 2002, pp.57-82.

Le flux d'entrées des immigrants légaux au Québec était d'environ 30 000 par an au milieu des années 1990, pour sept millions d'habitants. À l'échelle de la population en France, cela représenterait près de 250 000 immigrants annuels, plus de deux fois plus que le nombre observé. La question de l'insertion des immigrés est donc d'une grande importance au Québec, d'autant plus que la Province canadienne est soumise à une « concurrence » particulière : l'attractivité qu'exerce le reste du Canada, pour des raisons économiques et linguistiques, tant sur les étrangers qui envisagent de migrer au Canada que sur ceux qui sont déjà entrés au Québec. Les auteurs présentent les résultats d'une enquête longitudinale auprès d'un échantillon d'immigrants au début des années 1990. Ils concluent qu'au-delà du niveau d'instruction et de la qualification, le pays d'origine reste un déterminant important de la capacité d'insertion, probablement en raison de discriminations sur le marché du travail. Sont particulièrement pénalisés les migrants originaires d'Afrique du Nord (davantage que ceux du reste de l'Afrique), du Moyen-Orient, de l'Asie et d'Amérique du Nord.

Jean RENAUD
Linda Pietrantonio
Guy BOURGEAULT (dir.)

« **Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001. Les relations ethniques en question**, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002, 285 pages

Actes du Colloque CEETUM 2002 sur les conséquences des événements du 11 septembre 2001 sur les relations ethniques. Avec les contributions suivantes de nos membres :

« Immigration et terrorisme : une analyse de la presse francophone »
Victor Piché et Gabriella Djerrahian

« Le remplacement du marqueur linguistique par le marqueur religieux en milieu scolaire »
Marie Mc Andrew

« Emploi : établissement différent des immigrants arabes et musulmans? »
Jean Renaud, Victor Piché, Jean-François Godin

« Compétence de communication et identité culturelle : l'apprentissage des langues d'origine »
Michel Laurier

« L'espace public et la dimension politique de l'expression religieuse »
Guy Bourgeault

« Occidentalisme et islamisme : leçons de guerre culturelle pour la recherche »
Denise Helly

Jean RENAUD
Victor PICHE
« **Immigration et intégration économique : peut-on mesurer la discrimination ?** », dans Roch Côté et Michel Venne (dir.) *Annuaire du Québec 2003*, Montréal, Fides, 2002, pp. 146-152.

Cet article examine la question de l'intégration économique des immigrants de la perspective des discriminations auxquelles ces derniers sont susceptibles de faire face dans les premières années de leur établissement. Après avoir souligné les difficultés soulevées par la définition même de l'intégration et décrit les problèmes méthodologiques propres à la mesure de la discrimination, les auteurs font part des avantages de l'approche longitudinale, qui permet d'étudier une seule cohorte d'immigrants à différentes éta-



pes de leur établissement. Cette méthode a été utilisée au cours de l'enquête sur « l'Établissement des nouveaux Immigrants », commanditée par le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration. Une classification basée sur l'origine géographique de la cohorte d'immigrants observée a permis de mesurer indirectement la discrimination, en comparant la performance économique différentielle de chacun des groupes tout au long de l'étude. Les auteurs ont retenu deux indicateurs économiques : les revenus et le statut de l'emploi. Les résultats révèlent qu'après six mois d'établissement, la plupart des groupes ont des revenus significativement inférieurs au groupe témoin, soit celui des immigrants en provenance des États-Unis et de l'Europe occidentale, mais que le groupe en provenance de l'Europe de l'Est occupe les emplois les moins prestigieux. Toutefois, après dix années d'établissement, les différences de revenus entre les groupes d'immigrants de régions différentes ont tendance à disparaître, à quelques exceptions près. Les auteurs proposent trois hypothèses pour expliquer ces résultats. Les nouveaux arrivants subiraient une certaine forme de discrimination non- raciale prenant la forme de non-reconnaissance des diplômes ou des expériences professionnelles antérieures ; en second lieu, les pratiques d'embauche au Québec sont peut-être différentes de celles que l'on trouve dans certains pays d'origine des immigrants ; une troisième hypothèse suggère enfin que depuis dix ans, la société d'accueil, en particulier les milieux d'embauche, est devenue plus réceptive et donc moins discriminatoire.

Thèses et mémoires récents

Léonel BERNARD

Les trajectoires des jeunes d'origine haïtienne dans le système québécois de protection de la jeunesse (2001)

Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, Université de Montréal
Directeur : Christopher McCarr

Depuis les années 1970, la clientèle de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), organisme socio-administra-

tif dont la vocation est d'intervenir essentiellement pour assurer la protection de l'enfant aux plans physique, émotif et du développement est de plus en plus diversifiée. Or, on constate que l'organisme éprouve des difficultés à protéger des enfants appartenant à certains groupes minoritaires, notamment des enfants d'origine haïtienne. Des chercheurs ont par ailleurs constaté une surreprésentation des mineurs appartenant à des groupes minoritaires dans des centres de réadaptation de Montréal, notamment des « jeunes Noirs » francophones. Face à ces constats, l'auteur a cherché à savoir si l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse donnait lieu à de la discrimination vis-à-vis des jeunes Haïtiens. De plus, sa recherche vise à montrer si les jeunes Haïtiens faisaient l'objet de « traitement différentiel » au sens sociologique du terme, c'est-à-dire si le fait d'être issus d'une minorité « ethnique » ou « racisée » induisait une pratique sociale de protection différente de celle mise en œuvre pour protéger les jeunes Québécois d'origine française. Pour vérifier si c'est le cas, l'auteur a retenu l'analyse des trajectoires comparées des jeunes Haïtiens et des jeunes Québécois. Les résultats relatifs aux différences entre ces trajectoires ne permettent pas de savoir si les jeunes Haïtiens sont l'objet de discrimination « directe ». Par contre, ils suggèrent que ces derniers sont l'objet de « discrimination indirecte » et « systémique » d'une part, et de certaines formes de « traitement différentiel », d'autre part. Les conclusions donnent également à penser que, même si les pratiques sociales exercées à l'égard de jeunes Haïtiens comportent des aspects de discrimination, de « traitement différentiel » et de stigmatisation, leur finalité semble axée sur les principes de protection de l'enfant.

Sirma BILGE

Communalisations ethniques post-migratoires : le cas des "Turcs" de Montréal (2002)

Thèse de doctorat, Institut du monde anglophone (études canadiennes), Université Paris III- Sorbonne Nouvelle.
Directeur : Jean-Michel Lacroix
Co-directrice : Danielle Juteau

Les immigrants originaires de Turquie comptent parmi les diasporas les plus étudiées à l'échelle internationale. Pourtant, ils ne semblent pas avoir fait l'objet de considérations scientifiques dans tous les contextes nationaux où ils se trouvent. À cet égard, l'état des connaissances sur les immigrants turcs et de Turquie dans l'espace nord-américain demeure largement lacunaire. Quant à leur présence au Canada, pays d'immigration s'il en fut, elle constitue un sujet inexploré. La présente thèse vise à combler cette lacune.

Les questions qui la guident dépassent toutefois l'aspect purement statistique et historique de la présence turque au Canada. Outre le fait d'offrir un premier bilan sociodémographique de cette population en contexte canadien et de son histoire migratoire, cette thèse contribue à la compréhension de l'ethnicité immigrée et des forces participant à sa construction et à son organisation. Elle propose une analyse de la construction sociale de l'ethnicité et des processus au cours desquels s'organise une communauté sur une base ethnique au sein de la population immigrée de Turquie établie à Montréal, milieu urbain multiethnique caractérisé par sa « double majorité linguistique », francophone et anglophone. L'analyse se déploie à partir d'une problématisation centrale de la notion de « communauté ethnique » qu'elle propose d'appréhender en scindant ses dimensions identitaire, organisationnelle et politique, et s'interroge spécifiquement sur les motivations sociales des immigrants originaires de Turquie à s'organiser en communauté ethnique et sur les facteurs agissant de façon incitative ou dissuasive sur ces processus. Une des conclusions majeures a trait à la multiplicité et à l'interaction des facteurs agissant sur les modes d'organisation et de représentation collectives observés dans ce milieu immigré spécifique. Les facteurs identifiés tombent dans l'une des trois catégories de relations sociales posées comme centrales à la construction et à l'organisation de l'ethnicité immigrée, à savoir les rapports intracommunautaires, les rapports interminoritaires et les rapports majoritaires/ minoritaires.



Sylvie FORTIN

Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité: Stratégies de migrants de France à Montréal (2002)

Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal
Directrice : Deirdre Meintel

Ce travail a pour objet les trajectoires de migrants de France en contexte d'établissement montréalais. Ces parcours sont souvent présentés de manière linéaire avec une insistance particulière, dans la société en général comme chez les scientifiques et les décideurs politiques, sur la notion d'« intégration ». Celle-ci n'est pas sans rappeler le schéma classique de Robert Park selon lequel l'assimilation du minoritaire au groupe majoritaire est l'ultime phase des relations sociales en milieux urbains. Cette finalité façonne encore aujourd'hui l'imaginaire des uns et des autres, en particulier ceux et celles du groupe majoritaire de la société d'établissement.

Les trajectoires de ces migrants, qui possèdent les qualités optimales selon les critères administratifs canadiens de sélection des immigrants, connaissent-ils une « pleine intégration » dans ses dimensions économiques, sociales et symboliques ? Celle-ci implique-t-elle la convergence de pratiques identitaires vers un modèle dominant ? Pour répondre à ces questions, l'auteure a répertorié les trajectoires d'établissement et les profils de sociabilité de migrants d'origine française et franco-maghrébine à Montréal à l'aide d'une approche terrain originale, celle des *espaces de sociabilité*. Les résultats montrent que les migrants de France participent tous au courant formel de l'économie, entretiennent des liens de sociabilité et se reconnaissent dans les institutions du groupe majoritaire de la société hôte. Ils déploient différemment des stratégies identitaires, tantôt sur des modes inclusifs, tantôt sur des modes exclusifs. Ces différents modes d'ancrage social ne préfigurent pas les appartenances témoignées à l'égard du lieu d'origine, du lieu de résidence et pour certains, des lieux tiers. Ils peuvent être associés toutefois à des comportements révélateurs de diverses stratégies, notamment la rétention ou non d'un accent du milieu d'origine, le choix d'une institution scolaire pour les enfants et plus largement, les projets identitaires formulés à leur égard. L'auteure constate enfin qu'une participation active à la fois

sociale, économique et symbolique n'enraye pas le besoin, pour certains, de maintenir une spécificité identitaire (autre que celle du groupe majoritaire du lieu hôte) ni, pour l'ensemble, de concevoir des attaches en plusieurs lieux. L'établissement, même à son meilleur, ne conduit pas nécessairement à une convergence culturelle, et le maintien des spécificités ne répond pas toujours d'une condition de minoritaire. Les relations symétriques n'enrayent pas la diversité.

Magali GIRARD

La précarité de l'emploi chez les nouveaux immigrants : une relation non linéaire entre stabilité et qualité (2002)

Mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Montréal
Directeur : Jean Renaud

Étudier la précarité dans une perspective relationnelle, c'est s'attarder à la fois à la stabilité et à la qualité des emplois. Au début de leur établissement, les immigrants font des concessions sur le plan de la qualité pour s'assurer une stabilité.

Pour vérifier cette hypothèse, des analyses de survie sont effectuées à partir des données de l'enquête longitudinale sur l'Établissement des nouveaux immigrants. L'influence du salaire hebdomadaire sur le risque de sortie de la première période continue en emploi est étudiée, en tenant compte de caractéristiques liées à l'emploi, à l'individu, et à l'enclave ethnique.

La relation entre stabilité et qualité est curvilinéaire. Occuper un emploi peu payant accélère le risque de sortie de la période en emploi ; les immigrants recherchent des emplois plus payants pour répondre à leurs obligations financières. Le risque diminue avec un salaire plus élevé, puis augmente avec un salaire très élevé. Ceci correspond à une mobilité, bien plus qu'à une situation de précarité.

Irvine HENRY

Race, classe, genre. Le discours et les pratiques du milieu communautaire vis-à-vis des femmes monoparentales haïtiennes de Montréal (2002)

Mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université de Montréal
Directeur : Christopher McAll

Ce mémoire explore le discours et les

pratiques du milieu communautaire vis-à-vis des femmes monoparentales d'origine haïtienne à Montréal. La problématique adoptée a été inscrite dans la perspective structuraliste « race-classe-genre ». Cette dernière a été élaborée pour analyser la situation de femmes monoparentales Africaines-Américaines. Le milieu communautaire est apparu comme un terrain approprié pour voir à quel point les discours et les pratiques sociaux tiennent compte des réalités vécues par des femmes monoparentales d'origine haïtienne. À partir d'une méthodologie qualitative, une analyse thématique du discours a été effectuée auprès de trois organismes communautaires de Montréal qui accueillent des femmes monoparentales d'origine haïtienne. Les résultats de notre étude font ressortir plusieurs constats et hypothèses qui peuvent alimenter de futures recherches. Le constat global qui se dégage est que le modèle structuraliste « race-classe-genre » peut être utile pour comprendre la réalité des femmes monoparentales haïtiennes. Il semble que certaines d'entre elles vivent une situation analogue aux Africaines-Américaines dans la mesure où certaines normes du groupe dominant ne seraient pas appropriées à leur vécu. De plus, cette étude soulève le rôle de l'État quant à la violence et à la pauvreté vécues par les femmes, et ce, peu importe leurs origines.

**Jean Renaud**

Directeur du Centre d'études ethniques (CEETUM)

Danielle Juteau

Titulaire de la Chaire en relations ethniques (CRE)

Michel Laurier

Directeur du Centre de langues patrimoniales (CLP)

Christopher McAll

Directeur du Programme de recherche sur le racisme et la discrimination (PRRD)

Marie Mc Andrew

Coordonnatrice du Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE)

Deirdre Meintel

Directrice du Groupe de recherche ethnicité et société (GRES)

Annick Germain

Coordonnatrice de l'Équipe ville/quartier

Françoise Armand

Directrice d'Immigration et métropoles

Personnel de recherche et de soutien

Sébastien Arcand, Sirma Bilge et Francine Lemire
agents de recherche, Chaire en relations ethniques
(514)343-7096

Marie-Hélène Chastenay, agente de recherche, GREAPE
(514)343-6111 poste 4052

Sylvie Fortin, coordonnatrice, GRES
(514)343-6111 poste 3803

Khatoune Témisjian, coordonnatrice, CLP
(514)343-5695

Philippe Allard, agent de recherche, CEETUM
(514)343-6111 poste 5374

Juliette Gosselin, agente de secrétariat, CEETUM
(514)343-7244

Chantale Simard, adjointe administrative, CEETUM
(514)343-6111 poste 4036

Immigration et métropoles
(514)343-7246

Comité de rédaction de *Convergences*:

Philippe Allard, Juliette Gosselin, Jean Renaud,
Khatoune Témisjian

Comment nous rejoindre

Centre d'études ethniques des universités montréalaises
C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec), H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-7244

Télécopieur : (514) 343-7078

Courrier électronique : ceetum@umontreal.ca

Site web : www.ceetum.umontreal.ca

ISSN (version électronique) : 1496-4805

**Séminaires offerts
à la session d'hiver 2003****PLU 6022**

**Migration, ethnicité et intégration - Modalités
d'inclusion / d'exclusion - Pratiques
identitaires.**

Séminaire pluridisciplinaire spécialisé.

Organisé par le Groupe de recherche ethnicité et société (GRES).

Pour les étudiants de niveau maîtrise et doctorat.
Les jeudis de 16h00 à 19h00, au 3744 Jean-Brillant,
salle 550-05.

Professeurs : Sylvie FORTIN (coordonnatrice),
Danielle JUTEAU, Patricia LAMARRE, Christopher
McALL, Deirdre MEINTEL, Victor PICHÉ, Bruno
RAMIREZ, Jean RENAUD, Gladys SYMONS.

Pour des informations supplémentaires, contactez
Sylvie Fortin au GRES au 343-6111 poste 3803 ou
par courriel au gres@umontreal.ca.

PLU 6040

**Pluralisme, immigration et citoyenneté : le rôle
de l'éducation.**

Séminaire d'intégration interdisciplinaire sur l'édu-
cation et la construction des rapports interethniques/
Problèmes scolaires contemporains.

Organisé par le Groupe de recherche sur l'ethnicité
et d'adaptation au pluralisme en éducation (GREAPE).

Pour les étudiants de niveau maîtrise et doctorat.
Les mercredis de 17h30 à 20h30, au 3744
Jean-Brillant, salle 550-05.

Professeurs : Marie Mc ANDREW (coordonnatrice),
Patricia LAMARRE, Anne LAPERRIÈRE, Michel PAGÉ,
Guy BOURGEAULT, William SMITH et autres colla-
borateurs.

Pour plus d'informations, contactez Marie-Hélène
Chastenay, agente de recherche du GREAPE au 343-
6111 poste 4052 ou par courrier électronique à
adresse.marie.helene.chastenay@umontreal.ca.